

Un cas d'allomorphie en protoroman examiné à l'aune du dictionnaire DÉRom⁽¹⁾

En linguistique historique romane (comme dans le sous-domaine gallo-roman), la somme des outils à maîtriser et des connaissances à intégrer a considérablement crû durant ces dernières décennies, avec pour corollaire pour les chercheurs une focalisation de plus en plus précoce et de plus en plus marquée sur des thèmes de recherche. En 1991 déjà, Jean-Pierre Chambon évoquait « la tendance à la spécialisation et à la sectorialisation du domaine au détriment, peut-être, de la synthèse gallo-romane » (Chambon 1991, 72).

Néanmoins, les spécificités de nos matériaux ont depuis longtemps favorisé l'approche étymologique, qu'elle soit rétrospective (« d'où vient tel lexème wallon ? ») ou prospective (« quels sont les aboutissements de tel lexème latin ? »), permettant aux spécialistes de domaines précis de prendre du recul par rapport à leurs objets de prédilection. C'est cette approche qui est à l'oeuvre dans des ouvrages monumentaux et irremplaçables tels le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de von Wartburg (FEW) ou, pour prendre un exemple embrassant l'ensemble de la Romania, le *Romanisches Etymologisches Wörterbuch* de Meyer-Lübke (REW). Ainsi, dans ce dernier sont réunies sous l'entrée VOLARE les lexies italienne *volare*, logoudorienne *bolare*, française *voler*, provençale, catalane et espagnole *volar*, portugaise *voar*.

Dans cette approche, l'étymon-origine est rarement questionné, pas plus que le lien liant l'entrée latine et les continuateurs romans. Le projet franco-allemand du *Dictionnaire*

⁽¹⁾ Pour les échanges fructueux et / ou les relectures, nous tenons à remercier Éva Buchi, Marie-Guy Boutier, Jérémie Delorme, Ulrike Heidemeier et Pascale Renders.

étymologique roman (DÉRom), déjà souvent présenté,⁽²⁾ a pour ambition de secouer ces certitudes en effectuant une révolution copernicienne de ce champ d'études. En effet, la linguistique historique romane s'est de tout temps appuyée fortement sur l'héritage des latinistes et sur l'incroyable chance de posséder un corpus de textes dans la langue-mère qu'est le latin. Or, le postulat du DÉRom est aussi simple qu'évident, malgré les discussions intenses qu'il a soulevées :⁽³⁾ *une langue écrite ne peut être l'ancêtre d'une langue orale*.

Pourtant, s'il est aisé de mesurer, par exemple, l'écart entre nos pratiques écrites et nos registres oraux, et s'il est reconnu que ces deux variétés, bien que tissant entre elles des liens étroits, ne sont pas de même nature, la même équation semble subversive lorsqu'elle se traduit par : « le latin tel qu'il nous est donné à voir dans les textes n'est pas la variété à l'origine de nos parlers romans ».

Dès lors, les outils à la disposition du chercheur sont les mêmes, ni plus ni moins, que ceux disponibles pour l'étude historique et étymologique de tout lexique d'une famille de langue (germanique, chamito-sémitique, etc.), c'est-à-dire la méthode de la grammaire comparée-reconstruction telle qu'elle est exposée et déjà appliquée aux langues romanes, entre autres par Robert Hall (1950, 1978, 1983) pour la phonologie, la morphologie ou la syntaxe. Il s'agit « simplement » de réunir l'ensemble des formes romanes *a priori* apparentées ; par comparaison, de remonter chaque branche de l'arbre phylogénétique roman afin d'assurer la proto-forme de chacune des familles et enfin, de toucher à la (ou aux) forme(s) mère(s) de toutes les formes romanes, dont on peut postuler qu'elle(s) étai(en)t employée(s) en protoroman.

(2) Voir par exemple Buchi / Schweickard 2008 et 2009 ; Buchi / Chauveau / Gouvert / Greub 2010. On consultera également le portail du projet, www.atilf.fr/DERom.

(3) On pense bien sûr au débat accueilli dans les pages de la *Revue de linguistique romane* ; v. Buchi / Schweickard 2011a et 2011b et Várvaro 2011a et 2011b. Voir également le plaidoyer pour l'exploitation de la grammaire comparée-reconstruction en romanistique de J.-P. Chambon (2007).

L'unité de cette proto-langue n'est cependant qu'apparente, dans le temps et dans l'espace ; dans de nombreux cas, la reconstruction met en évidence une subdivision des matériaux en différentes strates, de quelque ordre qu'elle soit. En guise d'exemple, on citera des changements de paradigmes verbaux (**/kuɛr-e-/*, Maggiore 2012-2013 *in* DÉRom) ; des évolutions sémantiques (dont l'article **/kuɛr-e-/* donne également un exemple d'analyse aréologique) ; des innovations phonologiques ou des changements de genre (**/la'brusk-a/* ~ **/la'brusk-a/*, Reinhardt 2011-2013 *in* DÉRom), etc.

Le projet, lancé en 2008 par une équipe menée par Éva Buchi (ATILF, Nancy) et Wolfgang Schweickard (Université de la Sarre, Sarrebruck), compte actuellement 75 articles⁽⁴⁾ sur le demi-millier prévu dans la nomenclature initiale, basée sur un relevé de I. Fischer des bases étymologiques présentes dans la majorité des langues romanes (1969, 113-115). Il s'agit d'un programme toujours en cours et en mutation constante, permettant à des chercheurs de plus de dix pays de collaborer.

Le maître-mot est donc la reconstruction. *Quid* alors du latin ? Dans la méthodologie du DÉRom (voir par exemple Delorme 2011, 19), c'est dans un dernier mouvement que le corrélat latin de l'étymon reconstruit est examiné. Mais il l'est avec attention, car de même que le français écrit n'est pas complètement indépendant de la variété orale du français, le latin écrit représente une riche source d'information pour le romaniste. C'est également l'examen de ces sources qui permettra de confronter la reconstruction protoromane à une éventuelle forme latine écrite.

Cette démarche est-elle productive ? Est-il bien rentable de consacrer un tel travail à reconstruire une forme *dont on possède déjà une représentation* ? À vrai dire, connaître le tableau de la Joconde ne permet guère de s'assurer qu'on reconnaîtrait Mona Lisa dans la rue – et aucun scientifique ne refuserait l'opportunité de la rencontrer en personne. La représentation écrite en

(4) Ce décompte s'arrête au 8 octobre 2013 ; les articles sont consultables à l'adresse www.atilf.fr/DERom.

latin, si respectable soit-elle, ne remplace pas l'authentique étymon protoroman.

Afin d'illustrer quelques avantages de la méthode, nous proposons un parcours réflexif issu de la rédaction de deux articles, */ β ol-a-/ et */es-' β ol-a-/ (Baiwir en préparation in DÉRom). Voyons d'abord le cas des cognats du français *voler* – plutôt que des aboutissements du latin VOLARE, comme exposé *supra*. Dans un premier examen de la matière romane, on constate que les cognats ne couvrent pas l'ensemble du domaine ; nous n'en avons pas relevé dans la Romania orientale, pas plus qu'en dalmate, en frioulan, en ladin ni en romanche. Les lexies rassemblées sont les suivantes :⁽⁵⁾ it. *volare*, sard. *bolare*, fr. *voler*, frpr. *volar*, occit. *volar*, gasc. *boulà*, cat. *volar*, esp. *volar*, ast. *volar*, gal./port. *voar*.

Les réalisations phoniques confirment, par exemple, la labilité du phonème initial et invitent à reconstruire dans la protolangue la consonne bilabiale fricative / β / (cf. Meyer-Lübke 1890–1906, I, § 416 et Hall 1976, 59). Mais le principal enseignement de cette collecte de matériaux est l'absence de cognats dans une région géographiquement homogène. Une recherche onomasiologique permet sans difficulté d'identifier une formation préfixée pour désigner la notion. Les issues de */ β o'l-a-re/ (corrélât du latin écrit VOLARE) et celles de */es- β o'l-a-re/ (corrélât du latin écrit EXVOLARE) s'organisent en répartition géographiquement complémentaire.

Dans le cadre de la préparation d'un second article, traitant dès lors des aboutissements du verbe préfixé, un nouveau dépouillement est effectué pour rassembler tous les cognats, quel que soit leur sens. À l'issue de l'analyse, deux zones nettes peuvent être distinguées : l'une dans laquelle le type lexical correspond au sens 'voler' – ayant donc supplanté le verbe simple –,

(5) Dans les citations, nous respectons les pratiques du projet, par exemple en ce qui concerne le choix des langues de citation obligatoire ou la sélection des graphies. En revanche, nous ne reproduisons pas les nombreuses sources de la documentation (pour celles-ci et pour une présentation de la méthodologie du DÉRom, v. www.atilf.fr/DERom).

l'autre où il possède un sens inchoatif ('s'envoler') – ce dernier dans les régions connaissant également une forme non préfixée, véhiculant quant à elle le sens 'voler'. Les formes sont les suivantes :⁽⁶⁾

- au sens 's'envoler', dacoroum. *zbura*, aroum. *asbór*, istriot. *zbulá*, it. *svolare*, afr. *esvoler* (v.intr. ou pron.);
- au sens 'se mouvoir dans l'air, voler', dacoroum. *zbura*, aroum. *asboáir*, dalm. **švolúr* (l'infinitif, non attesté, est reconstruit sur la base d'une forme de l'imparfait), istriot. *zbulá*, it. *svolare*, frioul. *svolá*, lad. *jořè*, romanch. *svolar/šgular*.

Trois systèmes apparaissent donc :

- */βo'l-a-re/ 'voler' – */es-βo'l-a-re/ 's'envoler' (fr. jusqu'à la fin du 16^e siècle) ;
- */es-βo'l-a-re/ 'voler' et 's'envoler' (dacoroum., aroum., istriot., it.) ;
- */es-βo'l-a-re/ seulement 'voler' – autre type éventuel signifiant 's'envoler' (dalm., frioul., lad., romanch.).

Dans une frange du domaine, le préfixe⁽⁷⁾ s'est donc soit partiellement, soit complètement vidé de son sens (pour son évolution dans les langues romanes, cf. Meyer-Lübke 1890–1906, II, § 604 ; Rohlfs 1949–1954, III, § 1012 ; Ronjat 1980, III, 444–446 ; Nyrop 1904–1930, III, 223).

Au niveau formel, que peut-on déduire des matériaux rassemblés ? Le préfixe correspond évidemment à celui du latin écrit *EX-*, mais la reconstruction nous livre la conclusion qu'aucune de ces formes ne porte de trace d'un élément occlusif et aucune ne nécessite de postuler l'existence d'un tel élément pour l'expliquer. Quant à la réalisation de la sifflante, elle est *a priori* sonore partout (si ce n'est en ladin où elle a fait reculer

⁽⁶⁾ À nouveau, pour des raisons de clarté de l'exposé, on ne reproduit pas ici l'ensemble de la bibliographie (cf. note 5).

⁽⁷⁾ Ayant eu très tôt une tendance à l'affaiblissement sémantique (Leumann 1963, § 119 ; Cooper 1975, 277–281).

l'articulation de la consonne suivante avant de s'amuïr). La démarche assure une phase où le protoroman général devait connaître une réalisation /es-/ ou /ez-/ (v. Hall 1983 : 151-152), d'où l'étymon */es-βo'l-a-re/.

Cette reconstruction peut être comparée à celle proposée par Julia Maria Lichtenthal dans l'article qu'elle consacre aux corrélatifs oraux du latin EXIRE (2010-2012 in DÉRom s.v. */εks-i-/). Elle y livre la synthèse suivante :

*/ek's-i-re/ 'aller hors d'un lieu' > dacoroum. *ieši*, istroroum. *ieši*, méglénoroum. *išqri*, aroum. *ies*, it. *escire*, sard. *essire*, frioul. *jèsci*, fr. *reissir*¹, afrpr. *issir*, occit. *eissir*, gasc. *yessi*, cat. *eixir*, aesp. *exir*, aast. *exir*, agal./aport *exir*.⁽⁸⁾

À l'analyse de ces formes, il appert que l'élément occlusif s'est nécessairement conservé dans la plus grande part du domaine. C'est à cette condition que l'on explique les formes en /ʃ/ des domaines roumain et ibéroroman, mais également le yod des formes française,⁽⁹⁾ occitane ou catalane.⁽¹⁰⁾

La forme du préfixe dans la protolangue est assurément plus pleine dans */ek's-i-re/ que dans */es-βo'l-a-re/. La comparaison permet donc de postuler une réalisation allomorphique du préfixe verbal, que ne suggère pas du tout le simple étiquetage latin EX-. La loi que l'on peut en déduire est que le préfixe (quel que soit son sens) se réalise en trois phonèmes lorsqu'il est suivi d'une voyelle (/e/, /k/ et /s/), mais en deux phonèmes dans un contexte préconsonnantique (/e/ et /s/, quel que soit le voisement de ce dernier).

Cette tendance, suggérée chez Hall (1983, 152) sur la foi du seul verbe */ek's-i-re/, peut aujourd'hui être confirmée par un faisceau d'arguments : la démonstration de Lichtenthal, qui assure l'analyse du cas, mais également la mise en série des

(8) Cf. note 5.

(9) Remplacée par la forme *issir*.

(10) Comparer par exemple les cognats it. *tesse*, gén. *teše*, rom. *teissa*, esp. *teje*, port. *teje* (lat. TEXTIT) ; REW 8693. *TÉXÈRE 'tisser' ; Meyer-Lübke 1890-1906, I, § 463.

cognats d'autres verbes préfixés en <ex-> + voyelle et pour lesquels on peut postuler une réalisation protoromane en /ks/. Dans le corpus du REW, citons les quelques exemples suivants (on signale entre parenthèses les cognats romans les plus probants) : REW 2930. EXAEQUĀRE 'niveler' (prov. *eisegar*, béarn. *eichgoar*) ; REW 2939. *EXAQUĀRE 'rincer', 'essorer' (it. *sciacquare*, prov. *se eisegar*, acat. *aixaugar*) ; REW 2942a. *EXAURÍCŪLĀRE 'essoriller' (prov. *eisauelhar*, cat. *eixorellar*) ; REW 3004. *EXĒMPTĀRE 'détruire' (alucc. *sciontare*, gén. *šentá*) ; REW 3005. EXĒRRĀRE 'induire en erreur' (prov. *eiserrar*, calabr. *šerrare*) ; REW 3015. EXĪLĪĀRE 'exiler' (prov. *eisilhar*, acat. *exellar*) ; REW 3026. EXÖRBĀRE 'éblouir' (prov. *eisorbar*, cat. *eixorbar*, *xorbar*).⁽¹¹⁾

Ce préfixe garde néanmoins des parts d'ombre. Ainsi, il convient de signaler que les exemples ci-dessus ne présentent aucun cognat dans la Romania orientale. En outre, la question du sens n'est pas épuisée; existe-t-il des tendances quant à la distribution sémantique de ces verbes (par exemple, perte du sème de séparation plus fréquente dans tel ou tel domaine) ? Le cas des formations non verbales sur la base du même préfixe subissent-elles les mêmes mouvements ? Enfin, que peut-on dire des relations de <ex-> avec d'autres préfixes tels que <de->, <dis->⁽¹²⁾ ou <in-> (v. Meyer-Lübke 1890-1906, II, § 603 et 607) ? Les questions que soulèvent les articles du projet⁽¹³⁾ ne manquent pas, et il faut s'en réjouir.

⁽¹¹⁾ Ces verbes ne sont proposés qu'à titre exemplatif. D'autres sont plus problématiques ; voyez par exemple REW 2941. *EXAURĀRE 'aérer' (prov. *eisaurar*, mais tosc. *sonare*, pic. *sorrarse*) ou REW 2937. *EXAMĪNĀRE 'essaimer' (engad. *samner*, esp. *enjambrrar*, port. *enxamear*).

⁽¹²⁾ Les formations au moyen de ces deux préfixes en protoroman ont été modélisées par É. Buchi dans une contribution à l'étude morphologique de cet état de langue (2009).

⁽¹³⁾ Ces questions nourrissent, par exemple, l'étude en cours sur les règles morphologiques, morphophonologiques, sémantiques et morphosyntaxiques de la préfixation en protoroman menée par Ulrike Heidemeier dans le cadre d'une thèse de doctorat (« Pour une révision des étymons à astérisque du *Romanisches Etymologisches Wörterbuch* de W. Meyer-Lübke : contribution à la reconstruction du lexique protoroman », sous la direction d'É. Buchi et de W. Schweickard, Nancy/Sarrebruck).

Conclusions

Pour la première fois, véritablement, la romanistique est en train de se doter d'un outil puissant pour atteindre ce « trou noir » que constitue la naissance du lexique roman. Le projet, porté par deux personnalités fortes, Éva Buchi et Wolfgang Schweickard, commence à livrer ses premiers fruits, qui seront sous peu rassemblés dans une monographie.

Outre les articles proprement dits, une littérature secondaire voit le jour depuis quelques années, forçant la réflexion et stimulant les discussions au sein de la communauté scientifique. Ainsi, c'est au fil de notre petite contribution au projet que nous avons tenté d'objectiver l'existence d'une allomorphie du corrélat oral du préfixe latin *EX-*. L'apport à la phonétique historique de chaque famille de langues est négligeable, sans doute ; en revanche, il nous semble intéressant d'envisager le protoroman comme un système cohérent, bien que changeant. Le lexique fournit à ce titre l'occasion d'étudier de nombreux phénomènes morphologiques, dont les affixations, les genres, les catégories verbales.

Mais le projet n'est pas novateur au seul plan scientifique. Il convient aussi de souligner son aspect humain : il s'agit d'un projet collaboratif, mettant en réseau les chercheurs de tous les domaines de la Romania, de toutes les générations, où chacun bénéficie du travail et des conseils de tous pour viser un idéal d'excellence.

Bibliographie

- BUCHI, É., 2009. « La dérivation en */de-/ et en */dis-/ en protoroman. Contribution à la morphologie constructionnelle de l'ancêtre commun des langues romanes ». *Recherches linguistiques de Vincennes* 38, 139-159.
- BUCHI, É., J.-P. CHAUVEAU, X. GOUVERT et Y. GREUB, 2010. « Quand la linguistique française ne saurait que se faire romane : du neuf dans le traitement étymologique du lexique héréditaire ». In : Fr. NEVEU *et al.* (éd.), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2010*, Paris, Institut de Linguistique Française, publication électronique.

- BUCHI, É. et W. SCHWEICKARD, 2008. « Le *Dictionnaire Étymologique Roman* (DÉRom) : en guise de faire-part de naissance ». *Lexicographica. International Annual for Lexicography* 24, 351-357.
- , 2009. « Romanistique et étymologie du fonds lexical héréditaire : du REW au DÉRom (*Dictionnaire Étymologique Roman*) ». In : C. Alén Garabato et al. (éd.) : *La Romanistique dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, 97-110.
- , 2011a. « Sept malentendus dans la perception du DÉRom par Alberto Vârvaro ». *Revue de linguistique romane* 75, 305-312.
- , 2011b. « Ce qui oppose vraiment deux conceptions de l'étymologie romane. Réponse à Alberto Vârvaro et contribution à un débat méthodologique en cours ». *Revue de linguistique romane* 75, 628-635.
- CHAMBON, J.-P., 1991. « Étymologie française (et gallo-romane) : un bilan (1971-1991) ». *Travaux de linguistique* 23/1991 (« Où en sont les études sur le lexique ? Bilan et perspectives »), 69-89.
- , 2007. « Remarques sur la grammaire comparée-reconstruction en linguistique romane (situation, perspectives) ». *Mémoires de la Société de linguistique de Paris* 15, 57-72.
- COOPER, F. T., 1975. *Word Formation in the Roman Sermo Plebeius*, Hildesheim/New York, Olms.
- DELORME, J., 2011. « Généalogie d'un article étymologique : le cas de l'étymon protoroman */βi'n-aki-a/ dans le *Dictionnaire Étymologique Roman* (DÉRom) », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 106/1, 305-341.
- FEW = W. VON WARTBURG, 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 volumes, Bonn/Heidelberg/Leipzig-Berlin/Bâle, Klopp/Winter/Teubner/Zbinden.
- FISCHER, I., 1969. « Fondul panromanic ». In : I. COTEANU (dir.) : *Istoria limbii române* 2. Bucarest, 110-116.
- HALL, R. A. JR., 1950. « The reconstruction of Proto-Romance », *Language* 26, 6-27.
- HALL, R. A. JR., 1976. *Comparative Romance Grammar*, vol. II : *Proto-Romance Phonology*, New York/Oxford/Amsterdam, Elsevier.
- HALL, R. A. JR., 1983. *Comparative Romance Grammar*, vol. III : *Proto-Romance Morphology*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins.
- LEUMANN, M., 1963. *Lateinische Grammatik*, Band 1 : *Lateinische Laut- und Formenlehre*, Munich, Beck.
- MEYER-LÜBKE, W., 1890-1906. *Grammaire des langues romanes*, 4 volumes, Paris, Welter.

- NYROP, KR., 1904-1930. *Grammaire historique de la langue française*, 6 volumes, Copenhagen, Gyldendal.
- REW = W. MEYER-LÜBKE, 1930-1935³. *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Winter.
- ROHLFS, G., 1949-1954. *Historische Grammatik der italienischen Sprache und ihrer Mundarten*, 3 volumes, Berne, Francke.
- RONJAT, J., 1980. *Grammaire historique des parlers provençaux modernes*, 4 volumes, Genève, Slatkine.
- VÀRVARO A., 2011a. « Il DÉRom : un nuovo REW ? ». *Revue de linguistique romane* 75, 297-304.
- , 2011b. « La « rupture épistémologique » del DÉRom. Ancora sul metodo dell'etimologia romanza ». *Revue de linguistique romane* 75, 623-627.

Esther BAIWIR
Chargée de recherches FNRS